

128

E 2003(A)1974/52/166
[DoDiS-15378]

Rapport interne du Département politique

RAPPORT SUR LE VOYAGE DE SERVICE À LÉOPOLDVILLE
EFFECTUÉ PAR M. ERNEST ANDRES, DU 7 AU 13 FÉVRIER 1961

R AE

Berne, 25 février 1961

À la suite de la décision prise par le Conseil fédéral le 27 janvier 1961 au sujet de l'aide à accorder aux quelque 300'000 réfugiés baloubas menacés de famine réfugiés au sud de la province du Kasai au Congo¹, le Chef du Département politique² donna son accord à ce que je me rende à Léopoldville à bord du cargo de la Swissair affrété par la Confédération, afin de remettre officiellement aux services des Nations Unies au Congo, chargés de l'action de secours pour les réfugiés baloubas, la première partie du don de la Suisse. Cette courte mission devait être combinée avec diverses tâches en rapport avec le rapatriement de Suisses qui, de la province du Kivu, s'étaient réfugiés au Ruanda Urundi à la suite des événements politiques.

Après plusieurs retards dus à des raisons techniques, le cargo-liner DC 6-A de la Swissair décolla de Kloten le mardi 7 février à 22.20 h. avec à bord huit hommes d'équipage sous la conduite du capitaine Patch, M. Konrad Stäuble, laborant de l'équipe médicale suisse et moi-même, et emportant 5,4 tonnes de lait entier en poudre (108 sacs de 50 kg), 77 colis de médicaments (poids net 2688 kg, poids brut 3284 kg), 14 colis de vivres (404 kg brut) destinés à l'équipe médicale suisse, ainsi que 16 sièges, des couchettes transportables pour enfants et de la nourriture prévus pour le rapatriement des Suisses du Kivu.

Avant l'envol, j'ai été sollicité par la télévision suisse et Radio-Berne de faire deux courtes déclarations sur le but du voyage.

Après deux escales d'environ une heure à Tripoli (02.30 h.) et Kano (09.30 h.), l'avion a atterri à N'Djili, aéroport de Léopoldville, le mercredi 8 février à 15.20 h., soit 17 heures après le départ de Kloten. Nous y avons été accueillis par M. Paul Jaccaud, notre vice-consul à Léopoldville, et notre compatriote M. Huber, qui avait été chargé de faire mettre à bord du cargo environ 2 tonnes d'effets personnels appartenant à des compatriotes de Léopoldville.

Rapatriement des Suisses

Dès mon arrivée à Léopoldville, M. Jaccaud m'informa que le Consulat général était sans nouvelles des Suisses qui, de Goma et de Shangugu, lui avaient fait part de leur désir d'être rapatriés en Suisse. À la suite d'une entrevue qui eut lieu au Consulat général entre M. Boetschi, le capitaine Patch, M. Jaccaud et moi-même, notre consul général décida que, malgré l'absence d'indications

1. Cf. PVCF N° 170 du 27 janvier 1961, E 1004.1(-)1000/9/645 (DoDiS-15346).

2. M. Petitpierre.



concrètes que ces compatriotes se trouvent déjà à Usumbura (Ruanda Urundi), l'avion poursuivrait sa course comme prévu et il confia à M. Jaccaud la mission de faire profiter le plus grand nombre possible de compatriotes de cette occasion de rentrer en Suisse avec leurs bagages. Je transmis à M. Jaccaud les instructions que j'avais moi-même reçues de M. Probst et de M. Otth, de l'EZAF³, quant aux renseignements à câbler d'urgence à Zurich, pour l'accueil des rapatriés. J'accompagnai M. Jaccaud à l'aéroport le matin du 9 février; l'avion décolla peu après 7 heures, avec, comme charge, les 2 tonnes d'effets personnels des Suisses de Léopoldville.

Rentré à Léopoldville le soir du vendredi 10 février, M. Jaccaud put informer M. Boetschi du succès de sa mission. Arrivé à Usumbura vers midi le 9 février, il y avait trouvé presque tous les compatriotes prévus pour le rapatriement. Il alla lui-même à la rencontre de deux retardataires et l'avion put décoller d'Usumbura le vendredi 10 février peu après 11.00 h., avec à bord 19 Suisses (dont 9 enfants) et 2 Hollandais, ainsi que 3 tonnes de bagages venant s'ajouter aux 2 tonnes de Léopoldville.

L'EZAF ayant immédiatement reçu les renseignements requis via Swissair-Zurich depuis Usumbura, le nécessaire put être fait pour accueillir nos compatriotes à leur arrivée à Kloten, à 5 heures du matin le samedi 11 février. Pour la plupart de ces rapatriés, des parents se trouvaient déjà sur place pour les ramener chez eux. La radio et la presse étaient également représentées à Kloten lors de cette arrivée.

Réfugiés baloubas au Sud-Kasai

Le mercredi 8 février, vers 18.00 h., soit moins de cinq heures après l'arrivée de l'avion de la Swissair, les marchandises destinées à l'ONUC à Léopoldville avaient été déchargées par des troupes des Nations Unies et entreposées dans des dépôts à proximité de l'aéroport.

Le 9 février, à 11.00 h., M. le consul général Boetschi et moi-même fûmes reçus, en l'absence de M. Sture Linner (qui était parti à Addis Abeba pour assister à la conférence économique d'Afrique) par M. Anthony Balinski, chef par interim des opérations civiles des Nations Unies au Congo et par M. John Grun, coordinateur principal des actions de secours des Nations Unies au Congo, à l'Hôtel Royal, quartier général des Nations Unies au Congo. En remettant à M. Balinski une lettre de notre Département rédigée dans les mêmes termes, j'informai les deux fonctionnaires des Nations Unies que les autorités suisses avaient déjà eu l'occasion d'aviser le Secrétaire général des Nations Unies de la décision du Gouvernement suisse de participer, par un envoi de 50 tonnes de lait en poudre et de médicaments, à l'action de secours engagée en faveur des réfugiés baloubas au Sud-Kasai⁴ et que nous étions heureux de pouvoir mettre à leur disposition à l'aéroport de Léopoldville une partie du don de la Confédération, soit 5,5 tonnes de lait entier en poudre et 3,3 tonnes de médicaments dont l'urgente nécessité nous avait été indiquée par l'OMS. Je les ai en outre informés qu'une cargaison de 40 tonnes de lait écrémé en poudre,

3. Office central fédéral chargé des questions relatives aux Suisses à l'étranger.

4. Cf. N° 122 dans le présent volume, note 2.

de 4,5 tonnes de lait entier en poudre et de 5 tonnes de médicaments serait expédiée par bateau, d'Anvers, le 6 mars, et qu'elle arriverait à Matadi vers le 23 mars, à l'adresse de l'ONUC. J'exprimai en outre l'espoir que ce don du Gouvernement suisse, s'ajoutant aux secours que d'autres pays avaient déjà fait parvenir au Congo, contribuerait à remédier à la situation critique dans laquelle se trouvaient les réfugiés baloubas.

M. Balinski nous remercia de ce don du Gouvernement suisse qui, une fois de plus, rappellera au monde l'admirable générosité du peuple suisse. Il me chargea de transmettre l'expression de sa vive gratitude à nos autorités qui avaient bien voulu s'associer à cette action de secours internationale. Ce qui était important pour ses services n'était pas le plus ou moins grand volume de l'aide apportée par les différents pays, mais bien que des gouvernements offrent spontanément leur concours quand le besoin s'en fait sentir.

Entrant dans le vif du sujet qui m'intéressait plus particulièrement, M. Balinski nous fit savoir que depuis quelques semaines déjà d'importantes quantités de produits de base comme riz, farine de maïs, huile de palmiste et du poisson séché avaient pu être acheminées par avion sur Bakwanga, dans le Sud-Kasai, pour y être distribuées aux populations nécessiteuses. Si le lait en poudre suisse serait probablement stocké pour un certain temps à Léopoldville, dans les entrepôts des services de secours de l'ONUC, les médicaments en revanche seraient immédiatement acheminés sur Bakwanga pour y être utilisés dans les centres médicaux dont l'OMS a la responsabilité.

M. Balinski a regretté que la presse mondiale continue à parler du chiffre approximatif de 200 décès par jour parmi la population balouba, quand en fait la mortalité de ces réfugiés était tombée assez rapidement dès les premières distributions de lait en poudre par l'UNICEF pour se situer, à l'heure actuelle, autour du chiffre de 20 personnes, pour autant que ce chiffre signifie quelque chose. M. Grun ajouta que le volume du travail en rapport avec la mise en place de l'appareil de distribution de son service de secours ne lui avait pas permis de tenir au courant les pays donateurs et le public en général de l'amélioration de la situation; un rapport détaillé allait cependant être rédigé à l'intention de New York et un communiqué serait publié dès que possible.

Lors d'un entretien subséquent que j'ai eu avec M. Grun et M. Tobee au sujet de l'organisation des secours aux réfugiés baloubas, la situation, telle que nous la connaissions par les rapports que nous a fait tenir M. Borsinger, délégué spécial du CICR, me fut confirmée, à la différence près que l'ONU, avec l'UNICEF, semble s'attribuer le mérite d'avoir reconnu et remédié à la situation. Devinant ma question de savoir pourquoi les Nations Unies, connaissant depuis le mois de septembre déjà le problème qu'allaient devenir les réfugiés baloubas refoulés dans le «triangle aride» au sud de Luluabourg, n'avaient pas pris plus tôt des mesures effectives pour parer au danger de famine, M. Grun m'expliqua que ses services, dès que fut connue l'ampleur du problème, avaient songé à le faire connaître plus généralement par le canal de la presse mondiale. Or, le correspondant à Léopoldville du «Guardian» se serait vu refuser par sa rédaction un papier sur la famine des réfugiés baloubas, et ceci au mois de novembre 1960 déjà. Ce ne serait que lorsque M. Dayal, rompant avec les règles observées aux Nations Unies,

aurait emmené avec lui un groupe de journalistes lors de la visite éclair qu'il effectua dans le Sud-Kasai peu avant Noël, que la nouvelle de la famine qui régnait dans cette partie de la province de M. Kalondji aurait éclaté comme une bombe.

M. Grun ne me parla pas du rôle que le CICR avait joué dans la distribution des secours avant que les Nations Unies en prennent la responsabilité. Il m'a semblé toutefois que les services civils des Nations Unies au Congo, quoiqu'ils aient proposé au CICR de se charger de la centralisation de l'action de secours en faveur des réfugiés baloubas, se sont très vite rendus compte de l'intérêt politique qu'il pourrait y avoir pour eux d'engager et de mener à bonne fin une action humanitaire au profit de populations congolaises.

M. Jean Guibbert, représentant à Léopoldville de l'UNICEF, avec lequel j'ai pu avoir une longue conversation sur tous les problèmes de la sous-alimentation au Congo, m'a dit son souci de voir l'ONU, après une période d'attente dans l'affaire des réfugiés baloubas, tomber dans l'excès contraire en installant dans le Sud-Kasai une puissante machinerie de distribution qui habituerait ces populations réfugiées à une nourriture trop riche que leurs récoltes attendues pour l'automne ne pourraient plus leur procurer. Si, comme M. Grun avait pu le dire, «l'opinion mondiale veut être choquée et ne le sera pas pour 20 morts par jour», il est triste de penser, selon M. Guibbert, que des problèmes analogues à ceux posés par les réfugiés baloubas sont en train de se créer dans d'autres provinces du Congo (Province Orientale, Kivu et même certaines parties mal desservies du Kasai), sans que personne ne s'en occupe ou puisse s'en occuper avant que le problème ait atteint la cote d'alarme fixée par la sensibilité ou l'insensibilité de l'opinion mondiale.

Voulant à tout prix éviter la naissance, au Sud-Kasai, d'un problème semblable à celui des réfugiés palestiniens et enrayer la faim au Congo, M. Guibbert m'a parlé d'un plan nutritionnel à longue échéance, actuellement à l'étude, et qui consisterait en la distribution journalière d'une poudre à base de farine de maïs contenant 15% de lait dilapidé, d'acides aminés et de levure. Cette poudre, qui est vendue en Afrique noire sous le nom de «makassy» (signifiant: fort, en langue lingala) et qui est fabriquée à Brazzaville, a une fixation protéinique beaucoup plus grande que le lait en poudre et aurait en outre l'avantage de pouvoir être fabriquée sur place avec le maïs indigène à bon marché. Il est évident qu'un tel plan suppose, pour réussir, une certaine stabilité politique dans le pays et plus encore la cessation des luttes tribales qui, en définitive, sont responsables de situations telles que celle qui a pris naissance dans le Sud-Kasai, par exemple.

Lors d'une entrevue que j'ai eue avec le Dr Georges Meilland, chef de l'équipe de l'OMS au Congo, j'ai pu me familiariser quelque peu avec l'aspect médical de la lutte contre la faim dans le Sud-Kasai. J'ai remis au Dr Meilland la liste des médicaments que j'avais apportés et lui ai rappelé que leur choix s'était fait selon la liste que le Dr Loewenstein, de l'OMS, récemment rentré à Genève du Sud-Kasai, avait discutée avec le major Wiesendanger, de la pharmacie de l'armée suisse et membre de la commission d'achat de la Croix-Rouge suisse. Le Dr Meilland s'est déclaré satisfait du choix qui avait été fait, tout en remarquant que pour un des médicaments

fournis il aurait existé un produit moins cher (étranger), parfaitement suffisant pour les équipes de l'OMS.

Pour ce qui est du principe de l'aide aux réfugiés baloubas par l'entremise des Nations Unies, notre consul général M. Boetschi aurait souhaité que des représentants congolais soient également invités à la remise officielle du don de la Suisse aux Nations Unies. M. Boetschi se souciant tout naturellement des relations bilatérales entre la Suisse et le Congo – que ce geste de la Confédération aurait pu intensifier – avait d'ailleurs à l'esprit les manifestations qui s'étaient déroulées quelques jours auparavant lors de la remise directe aux autorités de Léopoldville de dons de gouvernements étrangers pour les réfugiés baloubas, notamment celui du Gouvernement d'Israël. J'ai expliqué à M. Boetschi que dans le cas présent l'intention du Conseil fédéral avait été très nettement d'appuyer l'action civile des Nations Unies au Congo et que le montant de fr. 300'000.– prévu pour l'aide aux réfugiés baloubas, s'ajoutant aux fr. 600'000.– réservés au maintien de l'équipe médicale civile suisse à Léopoldville pendant le premier semestre 1961, représentait, en première ligne, une contribution aux Nations Unies. J'ai ajouté qu'il nous aurait été difficile, dans la situation politique actuelle, d'associer à la remise du don de la Suisse à l'ONUC les représentants du Gouvernement central à Léopoldville, qui n'a pas de lien bien défini avec le Gouvernement Kalondji du Sud-Kasai, pourtant plus directement intéressé à cette aide.

Le Comité international de la Croix-Rouge à Léopoldville

A différentes reprises, j'ai eu l'occasion de prendre contact avec M. Maurice Thudichum, chef de la délégation du CICR au Congo, son adjoint le Dr Andreas Vischer, ainsi qu'avec MM. Georges Hoffmann et Georges Olivet, délégués du CICR. J'ai pu m'entretenir avec eux des différents problèmes qui ont surgi dans l'accomplissement de leur difficile mission et qui ont fait l'objet des télégrammes et parfois des rapports que le chef de la délégation ou ses collaborateurs ont adressés au CICR à Genève par notre entremise.

En ce qui concerne les rapports que la délégation du CICR entretient avec l'ONUC, il semble qu'ils soient bons à l'heure actuelle, mises à part certaines difficultés provoquées par la conception assez personnelle de M. Dayal quant à la mission et au statut du CICR au Congo, difficultés qui ont d'ailleurs été réglées une fois les choses mises au point par M. Thudichum. Si le CICR n'avait pu se charger de centraliser la diffusion des secours aux réfugiés baloubas lorsque l'ONU voulait l'en charger, il faut en chercher la première cause dans l'insuffisance des moyens de transport que l'ONUC avait mis ou aurait pu mettre à sa disposition à ce moment là. Aujourd'hui, pour accomplir sa mission traditionnelle de visites de prisonniers etc, le CICR dispose de suffisamment de moyens de transport et d'autres facilités de la part de l'ONUC. Il lui semble toutefois souvent que malgré les bonnes relations officielles avec l'ONUC, certaines facilités, nécessaires, ne lui sont pas accordées d'aussi bon gré qu'elles pourraient et devraient l'être.

Unité médicale civile suisse à Léopoldville

Invité par le Dr Wilhelm Schürer, chef de l'équipe médicale civile suisse, à visiter l'hôpital de Kintambo et les deux maisons au Parc Hembise qui servent de logement à l'unité, j'ai eu l'occasion de faire connaissance des 21 membres constituant l'équipe à ce moment-là. Les remplacements se faisant à une cadence assez rapide, j'ai été impressionné par l'atmosphère de camaraderie et l'esprit de dévouement qui règnent au sein de cette équipe, composée à parts presque égales de Suisses alémaniques et de Suisses romands. Les médecins et pharmaciens ainsi que le personnel auxiliaire se sont déclarés très satisfaits du travail qu'ils peuvent accomplir au bénéfice d'une population indigène qui a grandement besoin de leur aide.

D'après les renseignements que j'ai pu recueillir au cours de mon bref séjour au Congo, l'unité médicale civile suisse jouit d'un grand prestige tant professionnel qu'humain auprès de la population indigène et des autorités provinciales et centrales de Léopoldville. Le Dr Meilland, de l'OMS, m'a par ailleurs demandé pour combien de temps la Suisse entendait maintenir l'équipe médicale à Léopoldville. Je l'ai informé de la teneur de la décision du Conseil fédéral du 27 janvier 1961, en ajoutant que le maintien en fonction de l'équipe au-delà du 30 juin 1961 dépendait d'éléments qu'il n'était pas encore possible d'apprécier à l'heure actuelle. M. Meilland m'a alors répondu que son organisation serait heureuse de voir l'équipe médicale suisse poursuivre son activité au-delà du premier semestre 1961 (voir à ce sujet l'annexe à un des rapports hebdomadaires de 1961 du Dr Schürer)⁵.

Problèmes de personnel au Consulat général

M. le Consul général Boetschi m'a entretenu, au cours des différentes entrevues que j'ai pu avoir avec lui, des difficultés qu'il éprouve à accomplir les tâches accrues de son poste avec un personnel insuffisant en nombre. Il m'a chargé d'exposer la situation à M. le Ministre Clottu et à M. Frochaux dès mon retour à Berne.

Quittant Léopoldville dimanche, 12 février, à 22.45 h. à bord d'un avion de la Sabena, je suis arrivé à Genève-Cointrin le lundi 13 février à 06.15 h. et rentré à Berne à 08.30 h.

5. Cf. l'annexe au rapport de W. Schürer du 21 janvier 1961, E 2003(A)1974/52/160.